

Si l'opposition remporte le pouvoir aux élections législatives cet automne, elle pourrait convoquer un référendum pour revenir sur l'interdiction quasi totale du droit à l'avortement en Pologne.

Deux partis d'opposition, le Parti populaire polonais (PSL), un parti agrarien de centre-droit, et le parti centriste Polska 2050, ont déclaré conjointement que si l'opposition remporte le pouvoir aux élections législatives cet automne, ils devraient convoquer un référendum au cours des 100 premiers jours de son mandat pour décider de la loi polonaise sur l'avortement.

Selon ces deux formations, la loi devrait être décidée par le peuple polonais, et non « par des politiciens ou des évêques ». En 2021, deux sondages ont révélé qu'une majorité de Polonais souhaitaient un référendum, rappelle le site [Notes from Poland](#).